

**Association des Jardins Familiaux
de la VILLE de RENNES**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rennes, le 18 Mars 2019

Siège social : 6, rue Arthur Fontaine 35000 RENNES

☎ 02 99 79 12 57

Permanences :

Mardi, mercredi, jeudi

14 h 00 - 17 h 00

Mail : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr

<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr>

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale des Jardins Familiaux
Vendredi 22 mars 2019 à 18h00**

Monsieur,

Vous êtes invité(e)s à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **vendredi 22 mars 2019 à 18h00** à la **Maison des Associations**, 6 cours des alliés, 35000 RENNES.

Ordre du jour :

- Accueil par Vincent LOUVEAU, Président de l'Association
- Rapport financier et approbation des comptes 2018
- Présentation du budget 2019
- Rapport d'activités
 - o Du bureau
 - o Des secteurs
- Questions diverses

Nous comptons sur votre participation

★ *Cette assemblée se terminera par le pot de l'amitié qui clôturera la réunion* ★

Nous vous faisons parvenir dans ce courrier, la nouvelle version du règlement intérieur de l'association, adopté par le Conseil d'administration. Ce règlement est le code de bonne conduite que tous les jardiniers adhérents de l'association s'engagent à respecter dans les jardins. Dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Ville de Rennes, l'association s'est engagée en notre nom à tous, pour que les secteurs de jardins soient plus beaux, pour permettre aux jardiniers de contribuer à la satisfaction de différents besoins (alimentaire, social et de loisir), tout en étant plus respectueux de leur environnement.

Veillez croire, Madame, en l'assurance de nos meilleurs sentiments associatifs.

Le président de l'Association

Vincent LOUVEAU